

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple ² Un But ² Une Foi

----- 0 -----

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

(7 ' (6 6 (1 (* \$ / 6

AUPRES DES NATIONS UNIES A NEW YORK



DECLARATION DE LA DELEGATION DU SENEGAL

• U DEBAT GENERAL DE LA 6^{me} COMMISSION

«

•

»

NEW YORK, E13 OCTOBRE 2021

Madame la Présidente,

Ma délégation souscrit aux déclarations faites par ses groupes
à l'Assemblée générale et profite de cette occasion solennelle pour
remercier chaleureusement Monsieur le Secrétaire général pour les
efforts constamment déployés dans le cadre des activités des
Nations Unies en vue de prévenir la commission de crimes contre
l'humanité à travers le monde.

Madame la Présidente,

Ma délégation tient

ouvert et transparent pour lever tous les obstacles majeurs à |q.|æ[|æā } Á^ ÁæC[] ç^} cā } Á ~ |ÁæÀæ ^Á~ Á | [b^Áæcā|^• de la Commission du Droit International (CDI) déjà en deuxième lecture et qui constitue sans nul doute une base crédible et pertinente pour le futur instrument juridique international en la matière.

Madame la Présidente

La délégation sénégalaise ne saurait terminer son propos sans rappeler le rôle de la Cour Pénale Internationale (CPI), juridiction complémentaire, dans la lutte cont!^Ácā] ~ } ã. ÁoÁ [~ |Ácā • cě |æā } Á à^ ÁcæÁ^ Á! [ã^ Ácā] ^||^Á • cæ { ^ } deÁcā } ã^! • æā. Á~ Ácæ oÁ^ Á Rome, tout comme elle réitère son soutien à tous les mécanismes de règlement pacifique des conflits.

De même, ma délégation réitère son attachement au règlement pacifique des différends interétatiques susceptibles de mener à une rupture de la paix et de la sécurité internationales et salue à cette occasion le rôle de la Cour Internationale de Justice (CIJ) pour sa noble mission.

Pour conclure, ma délégation appelle tous les Etats membres à renoncer au recours à la force armée et à privilégier le dialogue pour un monde sûr et harmonieux où le droit à la vie sera préservé.

Je vous remercie.